

Next-up :

Le Conseil Municipal et les habitants de Toulouse, ville à la pointe des technologies, prennent conscience de la dangerosité de la multiplication des sources d'immixtions d'irradiation par les champs électromagnétiques.

La nouvelle politique est d'éloigner les habitations des sites d'émissions CEM.

[www.next-up.org](http://www.next-up.org)

**MAIRIE DE**  **TOULOUSE**

## Actualité

### Action municipale

Conseil municipal du 21 décembre 2007

## De nouveaux aménagements pour les berges de Garonne

Extrait Délibération :

Création d'un nouveau site d'émission éloigné des habitations pour une meilleure répartition des champs électromagnétiques : afin de rééquilibrer les champs électromagnétiques induits par les émetteurs de radio et télédiffusion et de répondre aux demandes des habitants du quartier Bonhoure qui déploraient une présence trop importante de ces antennes dans leur secteur, le conseil a décidé de créer un nouveau site d'émission qui serait situé dans l'enceinte du cimetière Salonique et donc éloigné de toute habitation.

A noter qu'à la demande du maire, la concession du site de Bonhoure au chemin Sansou d'où TDF émettait 8 télés et 11 radios FM n'a pas été renouvelée (CM 24 juin 2005). Par ailleurs, le site du Château d'eau de Moscou, chemin Lafilaire, qui abrite également des antennes pour l'émission de 5 radios FM, sera démoli pour des raisons de sécurité liées à la solidité de l'édifice.